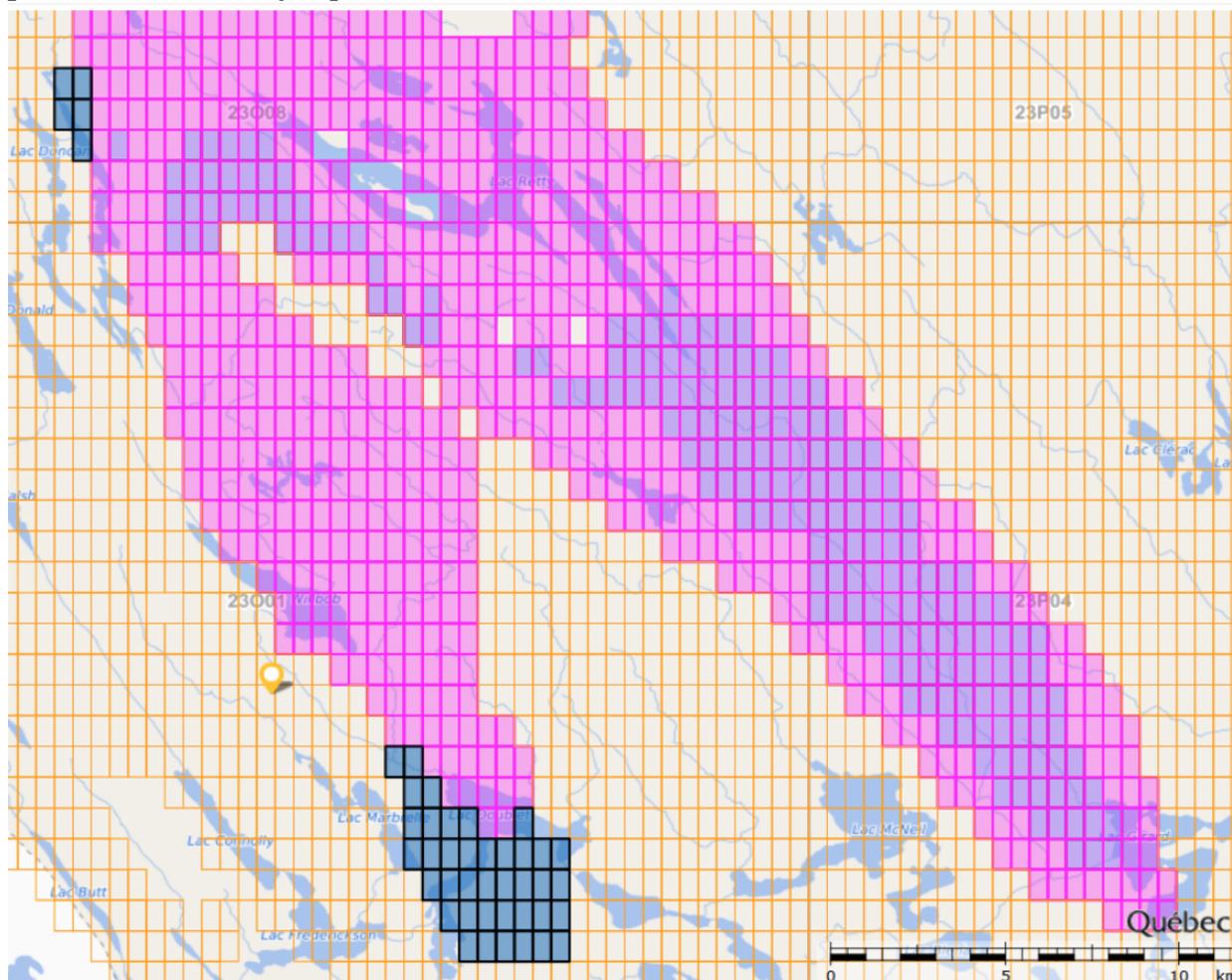




## Permis de forage et autres nouvelles

**Toronto, Ontario, 24 avril 2025 – CUPANI Metals Corporation (« CUPANI » ou la « Société ») (CSE : CUPA) informe les actionnaires de plusieurs développements.**

Notre programme d'exploration, comprenant des travaux géophysiques, de prospection et de cartographie, de tranchées et de forages, a été approuvé dans le cadre du programme d'autorisation pour travaux d'exploration à impacts (ATI) du Québec. Avant d'obtenir les permis, Cupani a présenté ses plans à la Nation Naskapie à la fin du mois de février. Les permis sont valides jusqu'en avril 2027.



La société a ajouté par désignation sur carte des claims d'exploration supplémentaires adjacents à sa zone Doublet. Ces nouveaux blocs supplémentaires sont illustrés ci-dessus en bleu. En raison de ces claims supplémentaires, le point le plus au sud du bloc de claims est maintenant la zone Doublet. Le nouveau nombre total de claims miniers d'exploration sera de 1 069.

Cupani est heureuse d'annoncer que notre consultant de longue date, Mike Muggridge, géologue (PEGNL), s'est engagé davantage envers la société en acceptant le rôle de Vice-Président de l'Exploration. M. Muggridge a déjà dirigé la campagne d'exploration de mai 2024 ainsi que la campagne logistique de février 2025. Son expérience en minéraux critiques a commencé avec l'exploration de cuivre, de plomb et de zinc pour de grandes sociétés en 1989. Il a ensuite œuvré comme géologue à Voisey's Bay de 1995 à 2001. Il possède 16 ans d'expérience dans le domaine de l'exploitation minière au sein de la Iron Ore Company of Canada. Il a aussi agi pendant 3 ans comme chef de chantier et gestionnaire de mine pendant le redémarrage de l'exploitation de la mine à ciel ouvert Scully. Chez Cupani, son rôle est axé sur la conception et l'exécution de la saison d'exploration 2025.

Parallèlement aux changements de personnel survenus au cours des dernières semaines, la Société a émis des options d'achat d'actions incitatives aux dirigeants et administrateurs pour la première fois depuis juillet 2022. Cupani annonce avoir accordé un total de 5 100 000 options d'achat d'actions (les « options ») à ses administrateurs, dirigeants et consultants en vertu du régime de mesures incitatives à long terme universel de la Société (le « régime »). Les options peuvent être exercées à un prix de 0,17 \$ par action ordinaire de la Société pour une période de 5 ans, sous réserve des modalités du régime.

### **À propos de CUPANI**

CUPANI Metals Corp. offre aux actionnaires une exposition à la croissance du capital à long terme en investissant dans des propriétés d'exploration minière et d'autres actifs. La Société est inscrite au marché boursier canadien sous le symbole « CUPA ». Pour en savoir plus sur la Société, visitez

**Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.**

Brian Bosse

Directeur et chef de la direction, CUPANI Metals Corp.

brian@CUPANImetals.com

+14168445712

### **Renseignements prospectifs**

**Énoncé prospectif (énoncé Safe harbor) :** Le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs au sens de la loi en valeurs mobilières applicable. L'utilisation des mots « anticiper », « prévoir », « continuer », « s'attendre », « estimer », « objectif », « peut », « sera », « projet », « devrait », « prévoir », « potentiels » et d'autres expressions semblables visent à identifier des énoncés prospectifs. Bien que la Société soit d'avis que les attentes et les hypothèses sur

lesquelles reposent les énoncés prospectifs sont raisonnables, il ne faudrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car la Société ne peut garantir qu'ils s'avéreront exacts. Puisque les énoncés prospectifs portent sur les événements et les conditions futurs, ils comportent des hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont actuellement prévus en raison d'un certain nombre d'hypothèses, de facteurs et de risques, dont bon nombre sont indépendants de la capacité de la Société de les contrôler ou de les prédire. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles comprennent, sans s'y limiter, les conditions sur les marchés du financement par actions, la volatilité des marchés boursiers, les risques non quantifiables liés aux mesures et aux interventions gouvernementales, la résiliation de toute entente, les modifications aux lois ou aux exigences en matière de permis, le défaut d'obtenir les approbations réglementaires nécessaires ainsi que les risques cernés dans le rapport de gestion annuel de la Société. La direction a fourni le résumé ci-dessus des risques et des hypothèses liés aux énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse afin de fournir aux lecteurs une perspective plus complète des activités futures de la Société. Les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société pourraient différer sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs et, par conséquent, aucune assurance ne peut être donnée que les événements prévus par les énoncés prospectifs se produiront, ou, si c'est le cas pour l'un d'entre eux, quels avantages la Société en retirera. Ces énoncés prospectifs sont présentés à la date du présent communiqué de presse et, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne l'exigent, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autres.

*La bourse canadienne et son fournisseur de services de réglementation n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.*